



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission éducation au développement durable



Mission EDD

Affaire suivie par :

Jennifer Bertrand (IA-IPR de SVT),

Tél : 06 13 36 56 46

Mél : Jennifer.Bertrand@ac-limoges.fr

Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI),

Tél : 06 13 36 55 73

Mél : Jean-Christophe.Ponthier@ac-limoges.fr

David Rouu (IA-IPR d'Histoire-Géographie)

Tél : 06 13 36 56 41

Mél : David.Rouu@ac-limoges.fr

Chefs de mission académique EDD

Gaëlle Broussolle-Clauzade

Isabelle Paricaud-Douady

Aurélie Patier

Chargées de mission EDD

Alan Duval

Chargé de mission EDD

Mel : edd@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 15 septembre 2024

L'équipe de la mission académique
pour l'Éducation au développement durable
à

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

S/C de Mesdames et messieurs IEN de circonscription

Mesdames les principales et proviseurs

Messieurs les principaux et proviseurs

S/Cde madame et messieurs les IA-DASEN

Objet : Lettre d'informations de rentrée

L'équipe

Cette année la mission académique pour l'Éducation au Développement Durable (EDD) sera pilotée par le trinôme composé de Madame Jennifer Bertrand (IA-IPR de SVT), Monsieur Jean-Christophe Ponthier (IA-IPR de STI) et Monsieur David Rouu (IA-IPR d'Histoire Géographie).

Quatre chargés de mission complètent l'équipe. **Mesdames Isabelle Paricaud-Douady** (edd87@ac-limoges.fr, 07 52 66 83 59), **Aurélie Patier** (edd23@ac-limoges.fr, 06 29 38 75 61) et **Gaëlle Broussolle-Clauzade** (edd19@ac-limoges.fr, 06 46 70 88 88) suivront la labellisation École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable (E3D), les aires terrestres éducatives et les questions relatives à la biodiversité, respectivement en Haute-Vienne, Creuse et Corrèze.

Monsieur Alan Duval (06 29 07 52 90) assurera le suivi des projets du second degré, les concours, ainsi que la gestion de la page EDD du site académique.

L'EDD, enjeu majeur de l'année scolaire, avec une focale sur l'année de la mer

Après un printemps et un été marqués par de nombreux événements politiques et sportifs, les questions environnementales et climatiques retrouvent une actualité et une attention médiatique de premier plan. Dans cette dynamique, lors de cette rentrée 2024-2025, le ministère de l'Éducation nationale a déterminé plusieurs priorités dans le cadre de l'EDD :

- Le renforcement des connaissances et compétences en EDD [grâce à la publication de repères](#)

de progression et d'attendus de fin de cycle pour compléter le référentiel de compétences d'EDD. Dans ce cadre, le développement de la pratique des ODD sera assuré grâce à la mise en exergue de six thèmes clés : biodiversité, alimentation, eau et climat, ressources naturelles, aménagement durable, et numérique. Par ailleurs, les nouveaux programmes de d'EMC ont été conçus pour intégrer les problématiques de l'EDD.

- La valorisation de l'engagement des éco-délégués est mise à l'honneur par une promotion accrue des ressources pour les éco-délégués, particulièrement durant les semaines européennes du développement durable (18 septembre - 8 octobre 2024), l'organisation d'une simulation de COP sur le climat à Paris en octobre 2024 ou encore la 5e édition du Prix de l'action éco-déléguée de l'année 2025, avec participation des représentants académiques des CAVL.
- La poursuite de l'extension la labellisation E3D visera les 20 000 structures scolaires labellisées E3D d'ici la rentrée 2025, et 100% en 2030. Dans ce cadre, le soutien à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires via le programme ÉduRénov est poursuivi.
- Le développement des aires éducatives (actuellement 1 200), gérées par les élèves, est poursuivi, notamment par l'extension du dispositif aux lycéens. Dans ce contexte, une formation nationale pour les enseignants et formateurs académiques est mise en place.
- Le soutien à l'Année de la mer 2024-2025 va mettre en lumière les dispositifs pédagogiques liés aux espaces maritimes, l'organisation d'événements spécifiques comme la 17e édition du Foredd (Forum des ressources pour l'éducation au développement durable) ou le séminaire national sur les classes à enjeux maritimes. Enfin, la création d'un prix spécial "Année de la mer" va concerner le Prix de l'action éco-déléguée 2025.

Programmes d'Enseignement Moral et Civique et Développement Durable

C'est à partir de cette année scolaire que sont mis en œuvre les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique, pour la première année de Cycle 4 (5e) et en classe de Seconde. Ceux-ci comportent, pour chaque niveau de classe, une entrée EDD, en lien avec la thématique de travail de l'année. L'éducation à la citoyenneté et avec elle la réflexion sur ce qu'est l'intérêt général pour un citoyen du XXIe siècle intègrent désormais pleinement la dimension développement durable. Cette place renforcée de l'éducation au développement durable dans les programmes d'EMC vise aussi à permettre le développement d'actions et de projets en établissement dépassant le seul cadre horaire dévolu à l'EMC.

Une labellisation en progression

Ainsi, le 19 juin 2024, Madame la Rectrice a pu encourager ces efforts lors de la remise des labels individuels E3D : 61 **écoles, collèges et lycées** ont été labellisés (une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente). Par ailleurs, 4 **labels de territoire** ([carte académique disponible ici](#)) ont récompensé le travail collaboratif des structures des territoires éducatifs ruraux de la Xaintrie Val de Dordogne et d'Eymoutiers, de celles du secteur de Renoir et des écoles du secteur de Saint-Léonard-de-Noblat soient 41 structures. Le comité académique de labellisation a pu apprécier l'ampleur du travail réalisé en établissement, ainsi que les efforts de conception et de mise en forme des dossiers.

Présentation de la campagne de labellisation 2024-2025

Le label E3D a pour objectif de valoriser une démarche cohérente des écoles et des établissements engagés dans des parcours éducatifs et pédagogiques riches et diversifiés en faveur de l'EDD. Cette démarche nécessite de réunir des volontaires, représentant les différentes catégories d'utilisateurs (enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement.

Cette démarche peut être individuelle si elle ne concerne qu'une seule structure (école, établissement) ou collective au sein d'un territoire engagé (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau collèges et lycées, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire).

La démarche E3D est coordonnée par le ou les **référents EDD**, désignés par le chef d'établissement ou le comité de pilotage EDD.

Les établissements labellisés en 2022 sont invités à déposer un nouveau dossier de candidature, pour renouveler leur labellisation (au niveau de leur choix) car la durée du label est fixée à trois ans. Ceux qui auraient reçu un avis défavorable, sont encouragés à présenter un nouveau dossier en s'appuyant sur les conseils transmis.

Les labels de cette année 2024-2025 seront remis au cours d'une cérémonie officielle, prévue en juin. L'obtention d'un label ne constitue pas une fin en soi, il s'agit de la reconnaissance d'une volonté de s'inscrire dans une démarche cohérente et collective.

Il est indispensable de signaler votre souhait de candidature, en précisant le niveau de labellisation envisagé auprès de la chargée de mission de votre département le plus rapidement possible sous couvert du directeur ou du chef d'établissement par mail.

Cette candidature déclenchera un accompagnement de l'établissement auprès du référent EDD et de l'équipe afin de constituer et déposer le dossier de labellisation **par courriel au plus tard le vendredi 28 mars 2025**.

Afin de vous guider dans l'appropriation de la démarche E3D, nous vous proposons :

- un webinaire départemental de présentation aux dates suivantes (vivement recommandé pour ceux qui entrent dans la démarche) :

Corrèze : 15 octobre 18h – 19h https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/371011/creator/177853/hash/dcb018391347e6b293c7d1b255faee6f7f382520	Creuse : 1 octobre 18h – 19h https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/371018/creator/93769/hash/ca046fa56fc195d6fcf3ab715b64f94922e0a028	Haute-Vienne : 15 octobre 18h – 19h https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/243877/creator/68264/hash/c631c573d3aff7b456eac3588f1385dcea92e91c
--	--	---

- une charte académique donnant accès aux critères d'attribution des labels E3D.
- un espace dédié « labelE3D » sur le site académique à la labellisation détaille les attendus du dossier.
- une mallette virtuelle est à disposition, via ce lien et le QR en annexe, de manière à accéder à l'ensemble des documents nécessaires pour la construction du dossier.

La mission académique à l'éducation au développement durable vous invite donc à candidater au label académique E3D pour valoriser les actions et l'engagement de toute la communauté éducative sur notre territoire, au-delà des murs des écoles, collèges et lycées.

Les aires éducatives

L'académie de Limoges participe depuis 2018 au programme national des [Aires Éducatives](#) qui peuvent être marines (AME) ou terrestres (ATE) piloté par l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

Actuellement, 23 ATE sont en fonctionnement dans notre académie dont une en collège et une en lycée. Une ATE est une zone naturelle terrestre de petite taille, à proximité de l'école accessible à pied ou à vélo (parc urbain, friche, zone humide, forêt, cours d'eau, etc...) qui devient tout au long de l'année scolaire le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement.

Depuis l'année dernière, parmi les ATE, de nouveaux projets ont vu le jour : il s'agit des aires fluviales éducatives. Une aire fluviale éducative concerne plus particulièrement une berge (ruisseau, rivière, fleuve ou estuaire).

Ces projets peuvent concerner des élèves du CE2 jusqu'au lycée issus d'une ou plusieurs classes de la structure accompagnés d'un ou plusieurs enseignants.

Une personne de la sphère de l'éducation à l'environnement doit accompagner le projet. Cette personne doit s'engager sur environ dix demi-journées d'intervention en classe ou sur le terrain tout au long de l'année scolaire. La zone est gérée de manière participative par les élèves réunis régulièrement en conseil de la Terre. Le financement de l'accompagnement par la structure, s'il est payant, est à la charge de la structure. La municipalité peut prendre à sa charge ce financement. Il est possible de demander une aide financière en répondant à un appel à projet de l'OFB sur démarches simplifiées.

Pour toute information :

<https://eduscol.education.fr/3851/les-aires-educatives>

<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029483ef5bf59fc0a>

⇒ [Lien vers la rubrique du site EDD](#)

L'élection des éco-délégués

Les éco-délégués, ambassadeurs de l'EDD en établissement (circulaires du [29 août 2019](#) et du [24 septembre 2020](#)), sont élus au sein des classes de chaque collège et de chaque lycée de l'académie, durant la période consacrée à l'élection des délégués de classe. Acteurs de la communauté éducative, jouant un rôle dans [les CESCE](#), **les éco-délégués sont ainsi des porteurs de projets collectifs, en représentant l'ensemble des élèves. Au collège, comme au lycée [des guides](#) sont à la disposition des encadrants.**

Le prix de l'action éco-déléguée de l'année

Comme l'année passée, le **prix de l'action éco-déléguée** de l'année permet aux établissements participant de mettre en avant, par une courte vidéo, une action phare, symbolique, tant de l'engagement de ces ambassadeurs du développement durable, que de celui de la communauté éducative dans son ensemble. Le règlement et les modalités de participations sont en ligne dans leurs modalités pour l'année scolaire 2023-2024, [mais seront rapidement mis à jour via la page suivante](#). Y sont visibles les vidéos des lauréats de ces dernières années, pour les catégories collèges et lycées. Les inscriptions seront ouvertes en cours d'année, et constitueront un moyen de valoriser les candidatures à la labellisation E3D.

Le soutien à Futur Vert et le projet Dialogue de Récréasciences

Le projet "Dialogue" ([Futur Vert pour l'académie de Limoges](#)), soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et géré par quatre centres de sciences régionaux, vise à créer un échange entre lycéens, experts,

scientifiques et élus sur les défis environnementaux locaux futurs. Il permet également de présenter et d'évaluer des solutions concrètes à ces enjeux.

Dans ce cadre, Récréasciences a coordonné, l'année passée, un projet avec 50 élèves de seconde du Lycée Jean Giraudoux de Bellac, les amenant à travailler sur des problématiques environnementales locale. Ce dispositif va être déployé, lors de cette année scolaire, en Creuse.

Le Concours Cgénial

[Le Concours CGénial](#), ouvert aux collégiens et lycéens, vise à promouvoir l'enseignement des sciences et des technologies en favorisant des projets interdisciplinaires et innovants. Il encourage la collaboration entre élèves, enseignants, et le monde industriel ou de la recherche.

Les projets proposés peuvent naturellement être en lien avec un objectif de développement durable pour répondre à une problématique identifiée dans l'établissement notamment par les éco-délégués.

Cette approche renforce la relation entre l'éducation et l'entreprise, tout en préparant les élèves à une démarche de projet scientifique. Elle permet également à d'aider les jeunes à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques et de les sensibiliser aux opportunités offertes par les études scientifiques et techniques tournées vers les questions de la transition écologique, la lutte contre le changement climatique ou la préservation de la biodiversité.

De plus, une subvention, est possible si l'inscription au concours s'effectue en début d'année scolaire (avant 12 novembre 2024) et les récompenses offertes permettent aux lauréats de participer à des concours scientifiques internationaux et de découvrir des entreprises du secteur.

Les formations EDD – Attention nouvelles modalités il n'y a plus de période d'inscription

<https://urlr.me/fQ1Ss>

Intégrer les ODD à l'enseignement 6 heures en distanciel

Les ODD, origine, intérêts et enjeux. L'utilisation des ODD dans le cadre d'un projet. Témoignages d'acteurs porteurs de projets ODD. Les documents et outils disponibles. 3 visios de 2 heures les 13/01/2025, 23/01/2025 et 31/01/2025 à 16h

Bâtir un projet pollution plastique 6 heures en distanciel

Ateliers : Travail collaboratif pour monter des maquettes de projet ou des séquences de cours multiformes et envisager la valorisation de productions des élèves. - Quels leviers pour l'engagement des jeunes ? - Quel cheminement pédagogique de l'observation à l'engagement ? 1h de visio initiale avec l'ensemble des participants puis échanges par petits groupes (par établissement) avec les formateurs

Découvrir l'agriculture locale à la ferme 6h en présentiel

Cette action en partenariat avec l'IFREE et le PNR Périgord-Limousin vise à préparer une visite dans une exploitation agricole située sur ce PNR en fonction de la thématique proposée par l'enseignant. Cette dernière devra intégrer un ou plusieurs objectifs de développement durable. Le 15/01/2025 à Les Cars (87)

La mer et les enjeux de développement durable 6h en présentiel

Saisir l'importance des ressources maritimes pour la vie humaine aujourd'hui. Comprendre le rôle de la mer dans les régulations du climat et les limites de celle-ci aujourd'hui. Prendre la mesure des atteintes à la biodiversité maritime Envisager les politiques de protection/ préservation des milieux maritimes. Journée de travail sur la mer avec conférences, et temps d'échanges sur les modalités d'approche de l'objet maritime en classe dans une perspective d'éco-citoyenneté. Tous personnels intéressés par les questions de Développement Durable.

Communication et valorisation des actions EDD

Le site académique est une plateforme intéressante pour médiatiser les actions mises en œuvre dans les établissements. [La rubrique EDD](#) est régulièrement enrichie d'informations et également des

actualités des écoles, collèges et lycées : n'hésitez pas à faire connaître vos initiatives et votre actualité liées à l'EDD, en la relayant à la mission via l'adresse edd@ac-limoges.fr ou directement au service communication du rectorat ce.communication@ac-limoges.fr.

De même, il est possible de mettre en avant tout au long de l'année une initiative de son école ou de son établissement en lien avec les ODD (en précisant l'ODD concerné) dans la rubrique [#JeudisVerts](#). Il suffit de faire parvenir au service communication un court article accompagné d'un titre et d'une photographie.

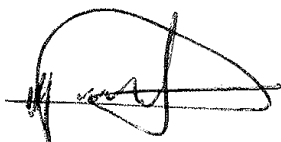
Très sincèrement,

Pour la mission EDD

Jennifer BERTRAND



Jean-Christophe PONTHER



David ROOU

